



PROCES VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 02 JUIN 2023

Le deux juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Laurette BOTTA, Maire.

Présents : BOTTA Laurette - MASSA Laurent - PEYLIN Jean-Paul - JARRIN Mathéo - PEYLIN Thomas - GIRAUX Morgane - CHEVILLAT Sébastien - L'HERITIER Christophe - GAZZIOLA Jacques - FAVRE MARTINOZ Maryline - BARRIER Pierre - CHAVAND Christelle - TCHERKASSOF Anna

Absents excusés : BERNARD Cécilia

Secrétaire de séance : PEYLIN Jean-Paul

ORDRE DU JOUR :

- **Vote de subvention aux associations**
- **Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée**
- **Questions diverses**

La séance est ouverte à 19 h10

➤ **Validation du PV du conseil du 05 mai 2023.**

Le Conseil valide le PV du conseil du 05 mai 2023

➤ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Jean-Paul PEYLIN est désigné secrétaire de séance

➤ **Vote de subvention aux associations**

Mme Le maire donne connaissance à l'Assemblée du courrier de demande de subvention de la FNACA LES ECHELLES.

Après plusieurs échanges, l'assemblée propose une subvention de 100€.

Cette subvention est soumise au vote. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

➤ **Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le contexte du projet d'aménagement d'une voie cyclable sur le territoire des communes de LES ECHELLES et de SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE en prolongement du tracé isérois récemment aménagé depuis Saint-Joseph-de-Rivière à Entre-Deux-Guiers.

Mme le Maire fait lecture du projet de convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'aménagement de l'itinéraire véloroute « Via Chartreuse » en Savoie à l'assemblée entre le Syndicat Intercommunal des Sports (SIS) et les communes de Les Echelles et Saint-Christophe-la-Grotte.

Le conseil municipal APPROUVE la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'aménagement de l'itinéraire véloroute « Via Chartreuse » en Savoie,

Il AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention avec le Syndicat Intercommunal des Sports.

➤ **Questions diverses**

- Présentation projet APS projet d'amélioration du parcours clients du site historique des grottes
- Projet d'implantation de poteaux pour la fibre

L'installateur « Savoie connectée » doit finaliser l'installation le 1^{er} août 2024 (sous peine de pénalités).

20 poteaux pour les câbles aériens devront être implantés dans la commune.

Les câbles de l'ADSL sont maintenus.

- Retrait des panneaux d'entrée du village « attention marcheurs, commune touristique »

Après avoir voté (7 pour le retrait, 4 abstentions, 2 contre le retrait), le conseil municipal décide de retirer les panneaux.

- Point DSP SPC/Le Planolet

La réunion de fin de saison 2021/2022 aura lieu à la fin du mois.

Un appel à DSP a été lancé. Un candidat s'est manifesté.

La séance est levée à 21h 00

Lu et approuvé en séance du 07 juillet 2023.

Le Maire, Laurette BOTTA :

Le secrétaire de séance, Jacques GAZZIOLA :

